

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

# BULLETIN

Au Vatican, on pense que le Saint-Père essayera de prendre une sorte de vacance, en résidant dans le Casino de Pie IV, où des travaux de réparation et d'appropriation avaient été faits l'année dernière; ce pavillon est situé au fond des jardins du Vatican, dans une partie basse, et ne peut contenir qu'un personnel très restreint; l'année dernière, Léon XIII a dû se borner à y passer quelques heures de chaque jour, dans la matinée, jusqu'au moment de la grande chaleur. Le casino de Pie IV est relié au palais principal par le téléphone.

C'est avec l'agrément du St-Siège, et en raison de la gravité de la situation au Brésil, que l'épiscopat brésilien déclare accepter le système de la liberté de l'Église et de son indépendance vis-à-vis de l'Etat, à la condition qu'il s'agisse d'une liberté véritable et complète, comme celle qui règne aux Etats-Unis.

\* \* \*

Le 8 avril dernier, pendant son séjour aux eaux d'Aix-les Bains la Reine Victoria avait fait l'accueil le plus gracieux à l'archevêque de Chambéry, qui s'empressa d'en rendre compte au Saint-Père. Léon XIII a adressé au prélat un Bref de félicitations dont la *Semaine religieuse* de la Savoie donne la traduction, et où se lisent les paroles suivantes :

“ Vénérable Frère,... ce que vous nous avez écrit le 15 avril, avec tant d'empressement et de soin, au sujet de votre entrevue avec Sa Majesté Impériale la reine d'Angleterre, et de l'entretien que vous avez eu avec elle, Nous a causé un agréable sentiment de joie. Nous sommes heureux de savoir qu'elle vous a reçu avec affabilité, et nous vous félicitons de l'avoir remerciée, avec autant de vérité que d'à-propos, de sa bienveillance envers les catholiques, et de lui avoir rappelé l'estime que Nous avons conçue pour elle dès la première fois qu'il Nous a été donné de la connaître et de lui parler, lorsque Nous étions chargé de la nonciature en Belgique. Le souvenir de ce temps demeure gravé dans Notre cœur.

“ Nous avons aimé l'empressement avec lequel vous Nous avez informé d'un fait qui Nous touche personnellement, et qui était de nature à Nous procurer quelque consolation dans l'amertume des temps présents.

“ Ce zèle dévoué, les termes magnifiques dont vous vous êtes servi pour parler de Nous à cette auguste souveraine, l'insistance pieuse avec laquelle vous vous efforcez, par vos prières, d'attirer sur Nous le secours divin, c'est là un témoignage spontané de votre attachement; Nous l'attribuons à l'affection spéciale et distinguée que vous avez envers Nous... Il Nous serait impossible de ne pas avoir pour agréable de telles dispositions; aussi éprouvons-Nous pour vous une affection non moins grande...”

Les congrès annuels des catholiques allemands se sont tenus successivement, à Trèves, à Fribourg, à Bochum ; au congrès de Bochum, tenu en 1889, le rendez-vous pour 1890 était fixé à Munich, avec l'espérance que ces grandes assises catholiques, tenues sur les bords de l'Isar, pourraient contribuer à la rénovation religieuse de la Bavière.

Ce choix avait l'agrément de Léon XIII, et tout semblait aller au mieux, lorsque le prince régent écrivit à l'archevêque de Munich que " la réunion de ce congrès n'était pas faite pour conduire à la paix intérieure si évidemment souhaitée..... " Le prince régent continue : " Avant que, conformément à mes droits et à mes devoirs, j'arrive à d'autres mesures pour assurer cette paix, je désirerais vivement que vous tinssiez conseil avec les notables catholiques, particulièrement avec le chapitre de la cathédrale, et je vous prierais de m'informer le plus tôt possible du résultat de ces délibérations."

On n'est pas peu étonné, en Bavière, de voir surgir une telle opposition à une œuvre qui, jusqu'ici, n'a produit que des fruits bienfaisants, dans les divers pays où les congrès se sont tenus. Les catholiques portugais se préparent à avoir aussi leurs congrès.

\* \* \*

Mentionnons aussi le congrès que les catholiques du Chili ont ouvert à Valparaiso le 25 décembre 1889. De remarquables déclarations y ont été faites par rapport à la souveraineté du Pape, en faveur de laquelle on invoque, comme arguments : 1. le fait de la souveraineté temporelle, existant par une disposition de la Providence ; 2. l'intérêt qu'ont les nations catholiques à la liberté du Pape ; 3. les réclamations répétées de Pie IX. et de Léon XIII ; 4. les insultes de tout genre auxquelles la Saint-Père est exposé à Rome.

" En conséquence, le congrès chilien a décidé, d'après l'*Unita catholica* : 1. de renouveler la protestation universelle des catholiques contre l'occupation de Rome et des Etats pontificaux par le gouvernement subalpin ; 2. de protester vivement contre les actes que le dit gouvernement commet ou laisse commettre contre les droits et la majesté du Souverain Pontife Léon XIII, actes indignes d'un peuple chrétien et civilisé ; 3. de faire en sorte que le gouvernement du Chili ne reconnaisse jamais comme légitime le fait de l'usurpation des Etats pontificaux, et appuie au contraire les droits indiscutables du Saint-Siège sur ces territoires ; 4. de déclarer que le moment est venu, pour les puissances chrétiennes, de se concerter dans une action commune et efficace en vue de rétablir dans son indépendance le Chef de la chrétienté ; 5. de faire hommage au Saint-Père de ces résolutions, pour qu'elles soient une manifestation des sentiments et des désirs du peuple catholique du Chili, par rapport à la personne de Sa Sainteté et à ses droits sacrés."

Un nom de plus s'ajoute à la liste des victimes du zèle des juifs à employer du sang chrétien dans la célébration de leur fête pascalle. Il y a quelques années, en Hongrie, c'est la jeune Solymosy qui fut enlevée, assassinée et saignée ; on cite aussi le P. Thomas, religieux dévoué, qui, en allant vacciner des enfants juifs, fut également assassiné et saigné. Cette fois, il s'agit d'un enfant arabe catholique arménien, nommé Henri Abd-el-Nour, habitant le quartier chrétien de Damas, tout près du quartier juif.

D'après un correspondant du *Nouvelliste de Lyon*, la ville de Damas est sous le coup d'une vive émotion par suite de cet assassinat, que les autorités voudraient bien cacher.

La famille Abd-el-Nour, qui est dans l'aisance, invitait souvent, pour ses soirées, une chanteuse juive, nommée Rodgina à laquelle Mme Nour avait enseigné la couture. Des relations de bon voisinage s'étaient établies entre les deux familles ; les enfants Nour allaient souvent chez Rodgina, surtout Henri, qui n'était âgé que de six ans.

Le lundi de Pâques de cette année, pendant que sa mère était retenue par quelques visites, Henri demanda à aller chez Rodgina. La mère permit seulement une sortie chez un voisin désigné. L'enfant sortit, trouva absent le voisin désigné par sa mère ; alla passer quelque temps dans une autre famille, et fut aperçu ensuite près d'une caserne sur le chemin conduisant chez Rodgina. On ne l'a plus revu.

Le lendemain, la mère, folle de douleur, et d'accord avec la rumeur publique, soupçonne les juifs d'avoir enlevé son enfant, et Rodgina l'avoir été la pourvoyeuse en attirant Henri chez-elle. Elle fait rédiger une plainte et demande une enquête. La plainte n'est pas écoutée, et l'enquête ne se fait pas. Le ouali ou préfet menace même la famille Nour de la prison et de l'exil, si elle continue, par ses calomnies, à soulever les chrétiens contre les juifs.

Les juifs firent courir le bruit que le jeune Henri avait été découvert dans le puits d'un chrétien ; il n'y avait rien dans le puits désigné ; mais la police se mit dès lors à sonder les puits, d'abord celui de la maison Nour et celui des voisins. Rien ne fut trouvé, et alors le préfet ordonna de sonder tous les puits de Damas.

Deux semaines sont déjà écoulées depuis la disparition d'Henri. Un service est organisé avec médecins, voiture, police, puisatier, sac ; on se dirige en premier lieu vers la remise d'un loueur de voitures dans le quartier chrétien. Le cocher de ce loueur racontait que, trois jours auparavant, Rodgina et plusieurs juifs étaient venus louer deux voitures pour une promenade, et que, pendant qu'il préparait les chevaux, un des gros paquets apportés par les promeneurs avait disparu ; il ajoutait que cette promenade lui avait paru incompréhensible, à cause de son peu de durée.

Quoi qu'il en soit, on procède à la visite du puits de cette maison : c'est bien là qu'était le cadavre de l'enfant ; la mère le reconnaît, et accuse de nouveau les juifs ; le ouali se fâche ; mais la mère, outrée de douleur, lui reproche d'avoir été payé par les juifs

Aux habits, il manque la ceinture, le col et les manchettes. Le corps est transporté à l'hôpital militaire, et le lendemain, vingt médecins procèdent à l'autopsie. Ils constatent que l'enfant a été tué et saigné au bras gauche avant d'être jeté dans le puits. Le lendemain, vers une heure du matin, on enterrait le pauvre petit martyr !

Toute la population chrétienne et tous les turcs, sont convaincus de la culpabilité des juifs.

\*:\*:

Des élections ont eu lieu en Belgique le 25 mai, pour le renouvellement de la moitié des conseils provinciaux. Par rapport à la situation précédente, les catholiques gagnent 9 sièges, et les libéraux cinq.

Le présage était favorable pour les élections politiques du 10 juin, qui ont été en effet fort encourageantes pour les catholiques. A Gand, les libéraux comptaient sur un succès; mais tous les députés conservateurs sont réélus, et l'unique libéral qui faisait partie de la députation de Gand a été battu. Le ministère Bernaert se trouve donc affermi par cette élection.

En France, par un décret daté du 3 juin, Mgr Lécot, évêque de Dijon depuis 1886, est nommé archevêque de Bordeaux; Mgr Oury, évêque de Fréjus depuis 1887, est nommé évêque de Dijon; M. l'abbé Mignot, vicaire général de Soissons depuis 1887, est nommé évêque de Fréjus; M. l'abbé Hautin, vicaire général d'Orléans depuis 1880, est nommé évêque d'Evreux.

Après quatre mois de détention à la maison centrale de Clairvaux, le duc d'Orléans a été remis en liberté, et reconduit à la frontière Suisse, d'où il s'est rendu à Bruxelles, puis à Londres, dans la résidence qui lui a été préparée à Portman Square, pour la saison.

A la suite de dénonciations électorales, 29 desservants du diocèse de Bayonne avaient été prévenus que leurs traitements étaient supprimés: mesure aussi contraire aux lois qu'à la justice. Le gouvernement maintient cette suppression, pour jusqu'au 1er mai dernier seulement. Le journal *Le Radical* trouve que c'est là de la faiblesse.

Dans une brochure à sensation, M. Camille Dreyfus, député de la Seine, cherche à établir que, la guerre étant inévitable, il faut la faire, et immédiatement, maintenant que l'outillage de la France est supérieur à celui de l'Allemagne.

**La vraie politesse.**—Petit traité sous forme de lettres à des religieuses, par M. l'abbé François Demore, 1 volume in-18, Prix : 63 cts.

**Préparation à la mort** ou considération sur les vérités éternelles par Saint Alphonse de Liguori, 1 fort volume in-18, 38 cts.

# LES PSAUMES DU BREVIAIRE

(Suite.)

## PSAUME II. — *QUARE FREMUERUNT.*

Aux Matines du dimanche, ce psaume est une grave leçon adressée aux prêtres, princes de l'Eglise et juges des consciences. Il leur rappelle l'inanité des complots ourdis sans cesse contre Dieu, son Christ et son Eglise. En entendant les cris de révolte des peuples et des rois, le Seigneur dans l'impassible sérénité de sa gloire sourit. Il ne se borne pas cependant toujours à mépriser leurs vaines entreprises et à leur opposer le calme dédain de son ironie ; à certaines heures, il parle avec colère ; par les coups terribles qu'il porte, il tient un langage d'action plus éloquent que tous les discours. C'est ainsi qu'il a tiré successivement vengeance des Juifs incrédules et des Gentils idolâtres, de Jérusalem coupable d'avoir répandu le sang de l'Homme-Dieu, de Rome païenne couverte du sang des chrétiens, et de tous ceux qui ont fait la guerre au Christ constitué par lui roi de Sion, de son Eglise. Cette royauté, le Messie la possède et l'exerce en vertu de sa filiation divine. Elle est universelle et s'étend à toutes les nations. Son royaume n'est pas resserré dans les bornes étroites de la Palestine, il n'a d'autres limites que celles de la terre. Il le détient par un droit inattaquable et inaltérable, droit d'héritage, de propriété et de souverain domaine. Il le gouverne avec un pouvoir suprême et plénier et une justice inflexible.

Que le prêtre donc, rassuré par l'expérience de dix-neuf siècles de christianisme, ne redoute pas les ennemis de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise et ne s'effraie pas de leurs complots. Jésus, roi du monde entier, triomphera d'eux et brisera dans sa colère ceux qui ne céderont pas aux attraites de sa grâce. Que cette assurance le rattache plus étroitement au service de Dieu et de son Christ, qu'il obéisse au Seigneur avec crainte à cause du terrible pouvoir qu'il a donné à son fils : qu'il soit heureux d'être sujet d'un roi si puissant, mais qu'en même temps il tremble de l'obliger par ses péchés à le frapper dans sa fureur. Qu'il embrasse la doctrine du Christ et se soumette à ses préceptes, afin de ne pas l'irriter, car dans son irritation il permettrait que le coupable fasse fausse route et s'égare hors du droit chemin. Au jour de sa colère subitement enflammée, heureux seront ceux qui, ayant eu foi en sa puissance et en sa divinité, auront accepté et pratiqué sa loi.

L'emploi du psaume II est fréquent aux fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des Saints. Il sert à honorer les principaux mystères de la vie de Jésus-Christ, depuis celui de sa naissance jusqu'à celui de sa résurrection.

Aux Matines de Noël, il célèbre la royauté et la divine filiation de l'enfant qui vient de naître. C'est en ce jour, l'antienne empruntée au verset 7 nous le rappelle, que Dieu lui a dit : Vous

êtes mon fils unique, fait homme : aujourd'hui même je vous ai engendré, il a été vrai de dire qu'un homme qui est le fils de Dieu, que le Verbe engendré de toute l'éternité dans mon sein, est apparu dans une chair humaine. Par ces paroles son Père le constituait roi du monde entier. A sa prière, toutes les nations lui étaient données en héritage, avec le pouvoir de juger un jour tous les rois et de punir ceux qui vont menacer son héritage. A peine est-il né, en effet, que les hommes se soulèvent contre lui et que les princes se rassemblent pour conspirer contre sa vie. Mais du haut du ciel son Père veille, il se rit des projets d'Hérode, qu'il saura déjouer en arrachant l'enfant à ses mains criminelles. Adorons avec confiance et joie notre roi dans sa crèche, soumettons-nous à lui, et craignons les effets de sa juste colère, si nous n'acceptons pas son joug et si nous ne le servons avec tremblement.

A la fête de la Circoncision, l'antienne est la même qu'à Noël ; la signification liturgique du psaume est cependant différente. L'idée générale de l'office nous la fait connaître. En recevant le sceau de l'alliance, Jésus devenait fils d'Abraham et se manifestait au monde comme le fils de Celui dont Abraham n'était que la figure. L'enfant circoncis n'est pas un enfant ordinaire ; c'est le Fils de Dieu, le roi du monde. En vain, les peuples se ligueraient-ils contre lui, son Père le protégera et le fera triompher de tous. Glorifions-le donc lui et son Père, qui nous l'avait promis et qui nous l'envoie. Plus il est faible et petit, plus l'Eglise exalte sa puissance, sa royauté et sa dignité, plus elle proclame ses droits à nos hommages, à notre obéissance et à nos adorations.

Aux fêtes de la Passion (sainte Couronne d'épines, sainte Lance, saints Clous, Précieux Sang et Vendredi-Saint), ce cantique s'applique à la lettre à Notre-Seigneur. Il rappelle les assemblées décidées des Juifs, leurs complots, l'entente d'Hérode et de Pilate ; il célèbre les droits du fils de Dieu sur eux, son triomphe prochain. et il exhorte les princes de ce monde à accepter son joug pour éviter ses vengeances et avoir part au bonheur de ceux qui mettront en lui leur confiance.

A l'Exaltation de la sainte Croix, l'Eglise honore spécialement cette verge de fer, devenue dans les mains de Jésus le sceptre royal avec lequel il a triomphé du monde et le gouverne. Les rois de la terre, d'abord ligüés contre la croix, se sont soumis à son empire, la portent avec honneur, en surmontent leurs couronnes, s'en font les champions, et sont les fidèles sujets du fils de Dieu, qui règne par elle : *Crux extollitur a cunctis regibus, virga regia erigitur, in qua Salvator triumphavit.*

Au nocturne de Pâques et de toute l'octave, après avoir rappelé le complot de la Synagogue contre Jésus, l'Eglise exalte le triomphe de son chef et de son roi. Les Juifs révoltés ont pu, avec le secours des Romains, immoler le Messie, qu'ils auraient dû reconnaître comme Fils de Dieu et roi d'Israël ; ils n'ont pu l'enchaîner dans le sépulchre. Celui qui lui a dit ; Tu es mon Fils, a la puissance de l'arracher à la mort, et le jour de la résurrection est le jour dont il est écrit : C'est aujourd'hui que je l'ai engendré. Dieu, dit

Bossuet, engendre une seconde fois son Fils en le ressuscitant à la gloire (*Sermon pour la Résurrection, Conseptulli 1re partie*). Le jour de Pâques est le *dies regalis* du Sauveur, le jour initial de son règne éternel. Il reçoit alors l'héritage qui lui revenait par droit de filiation, et commence l'exercice de sa royauté sur le monde. Adorons le Fils de Dieu, triomphant de ses ennemis et juge de tous ses adversaires. Israël révolté, pour n'avoir pas voulu subir son joug, a senti l'effet de sa colère ; les nations chrétiennes, soumises à ses lois, le servent avec bonheur, et la verge qui a châtié Israël est pour elles une inoffensive houlette dans les mains du plus doux des pasteurs.

En la fête de la Compassion, l'Eglise honore une des plus grandes douleurs de Marie, celle que causèrent à son cœur de mère les complots des juifs et des Romains, d'Hérode et de Pilate contre son divin fils (*Astiterunt, etc*). Elle console cette mère désolée, en lui rappelant le triomphe de Jésus et ses prérogatives, sa filiation divine, sa royauté universelle, et elle lui fait répéter l'exhortation du psalmiste aux rois et aux juges. Sur les lèvres de Marie, cette exhortation à se soumettre humblement à leur Dieu est très pressante et très propre à les attacher pour toujours à son service.

Fils de Dieu par adoption, configurés à la ressemblance de son Fils par nature, tous les saints ont subi les mêmes persécutions que Jésus, ils ont droit à partager sa puissance et sa gloire.

Les Martyrs ont eu la courageuse fermeté de confesser Jésus-Christ, sa divinité, sa royauté, et de publier hautement ses préceptes devant leurs ennemis ; aussi ont-ils été reçus au ciel, sur la montagne sainte du Seigneur, pour y régner avec lui (antienne du commun d'un martyr). Eprouvés comme l'or dans le creuset, et victimes s'immolant elles-mêmes par les mains de leurs bourreaux, ils ont été un holocauste agréable à Dieu (antienne de plusieurs martyrs).

Le Confesseur, pontife ou non pontife, au milieu des luttes de la vie et des persécutions du monde, a mis sa confiance dans le Seigneur et ne s'est pas effrayé des clameurs des impies contre Dieu. Il a prêché, sinon par son sang comme le martyr, du moins par ses paroles et ses actes, la loi du Seigneur, qui était pour lui un joug suave et un fardeau léger. En récompense de sa confiance, de sa fidélité et de ses travaux, il a été établi pour toujours sur la montagne sainte du ciel. Son adoption par Dieu a trouvé son perfectionnement dans la gloire, et, " puisqu'il a été victorieux et a observé jusqu'à la fin les œuvres du Seigneur, il aura, dit saint Jean (Apoc. II, 26 et 27), pouvoir sur les nations, il les gouvernera avec une verge de fer et les brisera comme un vase d'argile." Au dernier jour il jugera avec Jésus-Christ les rebelles et prononcera rigoureusement contre eux la sentence méritée par leurs crimes. Le bon larron a reçu une récompense spéciale de sa confiance en Dieu, et sa prière faite sur la montagne sainte du Calvaire, a été aussitôt exaucée (antienne unique du premier nocturne de sa fête).

E. MANGENOT,  
Professeur d'Ecriture Sainte.

## L'AUTRE MONDE—LE PURGATOIRE

---

La mort n'est pas l'effondrement de tout l'être humain : c'est une séparation qui laisse vivante la plus noble partie de notre nature et lui ouvre la porte d'un autre monde. Après avoir interrogé les traditions et les croyances de l'humanité, les aspirations de notre âme et les perfections de Dieu, nous nous sommes écrié : " Je crois à la vie future : *Credo vitam venturi sæculi.*" Bien loin d'ébranler notre conviction, les illusions et les chimères de l'esprit humain, l'indifférence superbe et les négations brutales de l'impiété nous ont mis à même d'apprécier la noble simplicité des enseignements de la foi, la franchise et la grandeur des solutions qu'elle donne à la mystérieuse question de nos destinées. Une large trouée de lumière divine, dans les nuages qui nous cachent les vérités d'outre-tombe, nous a permis d'apercevoir de loin le panorama, à la fois glorieux et terrible, de l'autre monde. Nous allons nous approcher, Messieurs, et, si vous voulez bien me prendre pour guide, nous visiterons ensemble les stations que doit habiter l'homme immortel.

Sortie vivante des étreintes de la mort, l'âme s'achemine vers son éternité. Elle y emporte toutes ses facultés, non pas endormies et condamnées à l'inertie absolue jusqu'au réveil de la chair qu'elle doit reprendre à la fin des temps, mais capables d'agir encore, bien que les conditions de leur activité soient profondément changées. La conscience de sa personnalité, les habitudes intellectuelles qu'elle a contractées, les connaissances qu'elle a acquises, les souvenirs qui se sont gravés dans son incorruptible substance persistent en elle avec la vie. Elle pense, elle veut, elle désire, elle aime. Si elle n'a plus le pouvoir de se mettre en rapport avec les choses sensibles, ni d'en recevoir les impressions et les images qu'elle transformait en espèces intelligibles, elle est mieux ouverte aux influences de Dieu et des esprits supérieurs, mieux disposée à la communication des idées qui s'épanchent en elle d'une source plus pure que l'imparfaite irradiation des créatures. Avec la faculté de reprendre son corps, elle conserve la puissance radicale d'en recevoir à nouveau, et quand il sera temps, les sensations de jouissance et de douleur qui l'ont fait tressaillir :

C'est dans cet état qu'elle se présente devant le divin juge. Son procès est vite fait : il suffit d'un rayon de lumière, qui pénètre à fond, pour lui montrer ce qu'elle est, et pour fixer éternellement son sort heureux ou malheureux. " Eclairée par le jugement de Dieu sur ses mérites et ses démérites, l'âme, dit saint Thomas, s'en va, comme d'elle-même, au lieu de son éternité, semblable à ces corps légers ou pesants qui montent ou descendent là où doit se terminer leur mouvement. Rien n'arrête celle qu'écrase le poids du péché fixé par l'impénitence ; elle tombe lourdement aux abîmes des éter-

nelles douleurs. Mais l'âme pénitente, à qui Dieu a montré le ciel, et qui se sent attirée vers le séjour de l'éternelle félicité, peut n'être pas assez pure pour soutenir l'apparition de Celui qui ne souffre rien de souillé devant sa face. De là, la nécessité d'un lieu moyen, où la grâce est obligée d'attendre la gloire, et de continuer dans la douleur la purification que le repentir n'a pas eu le temps d'achever sur la terre. Ce lieu moyen, l'Eglise l'appelle le purgatoire."

L'existence du purgatoire est un dogme qu'on ne peut négliger dans l'exposition de la doctrine catholique. Il soulage, à la fois, la raison et le cœur, trop vivement émus par le contraste des bénédictions et des malédictions divines, des deux éternités de bonheur et de malheur où doit se fixer notre immortalité.

## I

Lorsque j'ai invoqué les traditions et les croyances du genre humain, pour établir la vérité de la vie future et prouver l'existence d'un autre monde, vous avez dû remarquer, Messieurs, que, parmi les stations de cet autre monde, le lieu moyen où les âmes se purifient, avant de recevoir la récompense définitive de leurs mérites, n'a pas été oublié. Les rituels funéraires des Egyptiens nous parlent des épreuves expiatoires que devaient subir les âmes justes pour être admises dans la demeure céleste d'Osiris. Les Persans avaient imaginé pour elles un laborieux voyage à travers les douze signes du zodiaque, avant qu'elles pussent entrer dans l'éternelle béatitude. Chez les Grecs, les morts s'appelaient des *patients* et des *affligés*. Les Stoïciens croyaient à l'*empyrosis*, sphère de feu où l'âme expiait ses fautes. Les poètes ont chanté les lieux souterrains, les champs de larmes et les fleuves d'oubli; où les mortels sont punis, souffrent et se débarrassent des souillures de la vie terrestre. Plus précise que la poésie, la philosophie nous enseigne, par la bouche du divin Platon, que "ceux qui ne sont ni tout à fait criminels ni absolument innocents, eurent des peines proportionnées à leurs fautes, jusqu'à ce que, purifiés de leurs péchés, ils soient jugés dignes de recevoir la récompense des bonnes actions qu'ils ont faites." Enfin, dans presque toutes les liturgies antiques, nous voyons des prières, des libations, des offrandes, des sacrifices, ordonnés au soulagement des ombres plaintives et errantes.

Discret et réservé dans l'expression de ses croyances sur les mystères de l'autre monde, le peuple juif ne nous laisse pas ignorer qu'il s'est mis en rapport par ses suffrages avec les âmes des défunts; "car c'est une sainte et salutaire pensée que de prier pour eux, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés."

La croyance au purgatoire est si universellement répandue, si profondément enracinée dans l'esprit humain, qu'il y a condensé, çà et là, toute la vérité de nos destinées au détriment de la justice divine. Les chimères de la métempsycose et des réincarnations ne sont que des exagérations ou des travestissements du dogme populaire des expiations d'outre-tombe.

Ce dogme, le divin Maître, à qui nous devons les lumières de la foi, n'avait besoin ni de l'établir, ni même de le rappeler solennellement, il suffisait qu'il y fit allusion. Lorsqu'il parlait des péchés qui peuvent être remis dans un autre monde, et des prisons d'où l'on ne peut sortir qu'après avoir payé jusqu'à la dernière obole de sa dette, tout le monde le comprenait ; et l'Eglise n'a fait que développer sa pensée dans la longue tradition de ses docteurs et de ses conciles.

Je ne vous citerai pas les nombreux témoignages où il est question des fautes légères et des dettes de péché que l'homme emporte de cette vie, du feu qui doit le purifier comme il purifie l'or des scories mêlées à sa très pure substance, des larmes de pénitence, des prières, des aumônes et des sacrifices demandés aux fidèles pour soulager l'âme des défunts. " Ces témoignages, dit saint Augustin, ainsi que la coutume universelle de l'Eglise, suffirait à notre foi, quand bien même l'antiquité serait silencieuse." Mais elle a parlé ; vous l'avez entendue, Messieurs, et vous pouvez vous rendre compte de l'accord de ses croyances avec les nôtres sur le fond de la question qui nous occupe.

J'ai dit : sur le fond de la question, car il importe de nous dégager des erreurs qui ont défiguré et défigurent encore la doctrine des expiations d'outre-tombe. Les lumières de la foi, qui éclairent le chrétien, ne permettent pas à sa raison de s'égarer sur les traces de l'imagination affolée.—D'accord sur la nécessité d'une purification posthume, les religions et les systèmes philosophiques l'ont diversement entendue. Permettez-moi d'écarter méthodiquement leurs aberrations et leurs chimères, afin de mettre en pleine clarté notre dogme catholique.

Que la mort soit un abîme de ténèbres et d'oubli, ou l'âme, en tombant, perd le souvenir de ce qu'elle est et de ce qu'elle a fait, —c'est une erreur.—L'âme séparée ne change pas de nature. Elle conserve, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, ses lumineuses facultés. Bien loin qu'elle oublie, le rayon divin dont elle a été pénétrée au jugement de Dieu l'a rendue plus clairvoyante. Devant contribuer, par des actes d'amour, à sa propre purification, il faut qu'elle en ait conscience, et que, pour cela, elle ait sous les yeux tout son passé. En sentir le poids est la première peine à laquelle elle reconnaît la douloureuse action de la justice divine.

Que la suprême décision qui fixe notre sort éternel soit suspendue, et que l'âme anxieuse soit lancée sur une route inconnue dont elle ignore la direction et le terme, —c'est une erreur.—La sentence divine est prononcée ; et l'âme qui l'a entendue sait qu'elle n'a pas été répudiée. Le ciel est son bien ; elle le désire avec l'inébranlable confiance qu'elle y marche, et qu'elle y arrivera par l'âpre chemin de l'expiation.

Que cette expiation soit indéterminée, et que l'âme errante voie se dérouler devant elle des espaces et des temps indéfinis, — c'est une erreur.—Trois perfections divines : la sagesse, la justice, la miséricorde, ont mesuré la peine que doit subir celui qui, sans être indigne du souverain bien, n'est pas encore assez pur pour

en prendre possession. Cette peine a son lieu, et, si longue qu'elle soit, elle finira certainement, ne serait-ce qu'au jour du dernier et universel jugement.

Que la vie terrestre ne soit qu'une station dans la série des épreuves purificatoires auxquelles nous sommes prédestinés ; que l'âme entre, après la mort, dans une nouvelle épreuve et qu'elle y travaille à son amendement, à sa perfection, à l'accroissement de ses mérites, tout en conservant le pouvoir de démériter encore, — c'est une erreur. — L'épreuve commence et finit avec la vie terrestre. Après l'acte de douleur souveraine que fait éclore en elle la révélation du jugement de Dieu et qui la purifie de ses fautes légères, l'âme se fixe, par un acte d'amour souverain, au bien suprême et n'y peut plus renoncer. Si elle est condamnée à l'attendre, il ne lui est plus permis de compter sur un accroissement de grâce et de gloire. Sur le chemin des violents désirs qui l'emportent vers son terme, elle ne rencontre que des peines, et Dieu ne lui demande plus rien que de souffrir pour se purifier, de se purifier en souffrant.

Mais quelle souffrance endure-t-elle ? — Ici, Messieurs, les esprits, même les plus orthodoxes, se sont ouvert une large carrière. Les poètes ont imaginé des espaces désolés où flottent les âmes secouées par la tempête, des fleuves et des torrents où elles se plongent, des flammes dévorantes et des sphères de feu qui les brûlent sans les consumer, et leur enlèvent la rouille de leurs péchés. Dante a chanté la sainte montagne, au pied de laquelle une foule triste et navrée attend la visite de l'ange qui la doit introduire dans le lieu des purifications ; les cercles ascendants que gravissent les captifs de la justice divine, courbés et comme écrasés sous le poids de leurs dettes de péché, les tourments qu'ils endurent, selon la nature, le nombre et la gravité de leurs fautes inexpiables ; leurs larmes résignées, le tremblement de la montagne sainte ébranlée par la violence de leurs désirs, le feu qu'ils traversent pour achever de se purifier, dernier cercle de douleur au delà duquel on entend ce doux appel : “ *Venite benedicti !* ” Parmi les théologiens, les uns ont placé le purgatoire dans les entrailles de la terre, les autres dans les régions supérieures des airs. Ceux-ci veulent que l'âme se purifie dans le lieu même où elle a péché, ceux-là dans des abîmes de ténèbres et de feu, sorte d'annexe de l'enfer, où le supplice ne diffère de celui des réprouvés que par la résignation et la consolante confiance de ceux qui souffrent. Ici, l'on enseigne que l'attente du bonheur éternel ne peut pas dépasser un certain nombre d'années, là, qu'elle peut se prolonger jusqu'à la fin des temps ; ici, qu'il y a dans le purgatoire des peines moindres que les plus grandes peines de la terre ; là, que les plus grandes peines de cette vie n'égalent pas la plus petite peine de l'autre monde. Que faut-il croire, Messieurs ? Rien que ce que l'Eglise nous enseigne ; c'est sa doctrine qui doit fixer notre foi. Or, l'Eglise affirme “ que l'homme pécheur doit subir une peine temporelle dans cette vie ou dans l'autre pour obtenir la pleine rémission de ses péchés et entrer dans le royaume des cieux ; que

le purgatoire existe, et que les âmes qui y sont détenues sont aidées par les suffrages des fidèles et surtout par le précieux sacrifice de l'autel. Elle veut que cette doctrine soit crue, enseignée et prêchée partout ; mais, en même temps, elle veut qu'on écarte des discours adressés au peuple chrétien les questions difficiles et subtiles ; qu'on ne permette point de publier des choses incertaines ou peu vraisemblables ; qu'on interdise comme scandaleux et ruineux pour la foi tout ce qui serait entaché de curiosité ou de superstition."

Messieurs, l'Eglise est sage. Son enseignement nous met à l'aise dans le conflit des opinions et nous permet de n'accepter que les conclusions qu'on peut tirer sans effort des principes de la foi.

C'est avant d'entrer dans le royaume des cieux que l'âme souffre ; elle n'est donc pas arrivée à son terme. La fin de son épreuve devrait être le commencement de son bonheur, et voilà qu'elle est captive. Tant de liberté qu'on lui suppose dans les espaces, tout ce qui n'est pas le ciel, est pour elle un exil, une prison, un lieu étroit où ses vastes désirs sont mal à l'aise. Nous entendons les saints se plaindre, ici-bas, du corps grossier qui emprisonne leur âme éprise de Dieu. — " Qui me donnera des ailes, disent-ils, pour m'envoler comme la colombe vers le lieu de mon repos ? — Malheureux homme que je suis, qui ne délivrera de ce corps de mort ? " Insupportable supplice ! L'âme juste, délivrée du corps de mort, sent que ses liens ne sont pas encore brisés. L'élan d'amour qui l'entraîne à se perdre dans l'immensité divine est partout rompu et arrêté par les inflexibles limites du lieu qui l'emprisonne.

Né pouvant entrer en Dieu, elle est obligée de se replier sur elle-même et sent le vide du souverain bien qu'elle devrait posséder. Ce souverain bien est l'unique et nécessaire objet de ses amoureux désirs. Elle s'élançait vers lui, mais elle ne peut l'atteindre ; elle l'appelle, mais il ne répond pas encore ! Elle a honte de voir qu'elle en est privée par sa faute, et de comprendre qu'elle aurait pu s'épargner par de faciles douleurs un si grand supplice. Elle mesure avec tristesse tous les degrés de gloire et tous les trésors de béatitude qu'elle aurait pu s'assurer, si elle eût été plus fervente. Mais, enfin, quelle que soit sa part, elle voudrait l'avoir et Dieu la lui refuse. "*Spes quæ differtur affligit animam* : L'espoir que l'on fait languir afflige l'âme," dit le proverbe sacré. Puis encore, Messieurs, l'amour que l'on contrarie. J'en appelle à vos propres cœurs, si souvent épris des fragiles beautés de ce monde. Avec quelle ardeur ils les désirent, que de peines ils se donnent pour s'en assurer la possession, et quel déchirement s'ils en sont privés à l'heure où ils comptaient en jouir ! Il y en a peut-être parmi vous qui souffrent des plaies d'amour contrarié. Je les plains, et j'espère qu'un jour ils seront honteux des ridicules égratignures de leur passion. Qu'est-ce que cela, en comparaison des blessures profondes et si douloureuses que reçoit l'âme juste du légitime, saint et nécessaire amour de Dieu qui se déroche à ses embrassements ? Elle sait que cette atroce privation d'un bien.

sans lequel elle ne peut vivre, cessera lorsqu'elle sera entièrement purifiée ; mais quand ?—C'est le secret de celui qui la châtie.

Ajoutez à cela, Messieurs, que l'âme emporte avec elle, dans l'autre vie, la responsabilité des jouissances qu'elle s'est procurées, soit par elle-même, soit par le moyen des sens, au détriment de la gloire de Dieu : jouissances qu'elle a négligées, ou qu'elle n'a pas eu le temps de compenser par les œuvres satisfaites qui devaient compléter sa pénitence. Ces œuvres satisfaites sont une dette dont Dieu ne fait pas grâce ; elle doit être payée, dit l'Écriture, jusqu'à la dernière obole. D'où la nécessité d'une peine infligée qui aggrave la privation du souverain bien. Cette peine est-elle due à l'action d'une invisible et mystérieuse puissance qui enserme la libre expansion de l'âme dans un cercle d'autant plus étroit que ses fautes inexpiables ont été plus nombreuses et plus graves ? Est-elle l'effet d'un feu matériel qui, sans entamer la spirituelle substance de l'âme, s'unit à elle comme un instrument de la justice divine, et la torture par de cruelles appréhensions ? L'Église ne nous le dit pas ; mais qu'importe ! Nous devons croire que l'âme souffre d'autres peines que de la privation de Dieu ; et quand il serait vrai que parmi ces peines il y en a de moins grandes que les plus grandes peines de ce monde, il resterait encore que le plus pur et le plus violent des amours, contrarié par l'absence de la suprême beauté, du très parfait objet auquel l'âme a droit et dont elle voudrait jouir, est pour elle le plus cruel de tous les supplices.

Quand le souvenir de ceux qui me furent chers emporte mon âme méditative jusqu'aux rivages de l'autre monde, je crois entendre tomber des voûtes célestes un cantique de joie et d'actions de grâces ; mais, en même temps, j'entends monter de je ne sais quel mystérieux abîme des plaintes et des cris lamentables : *“ Peccavimus et abscondisti faciem tuam a nobis : Nous avons péché, Seigneur, et vous nous avez caché votre face adorable. — Vous nous brisez à cause de nos iniquités. — C'est assez, ne soyez plus irrité, ne vous souvenez plus de nos offenses. — Regardez, nous sommes votre peuple : Ecce, respice, populus tuus omnes nos. — Où est donc, grand Dieu, l'abondance de votre compassion et de vos miséricordes ? Ubi est multitudo viscerum tuorum et misericordiarum tuarum ! O Père, ô rédempteur ! retournez-vous vers vos serviteurs. — Regardez, nous sommes votre peuple : Ecce, respice, populus tuus omnes nos.*

Où, Messieurs, c'est le peuple élu de Dieu qui souffre dans le purgatoire. Il souffre, mais, pourtant, sa douleur ne va pas jusqu'à la désolation. L'âme juste que Dieu châtie n'a pas été, comme l'âme réprouvée, précipitée par une malédiction dans le triste lieu où elle se purifie ; elle y est allée de son plein gré, emportée par son amoureux acquiescement à la volonté divine. Sa profonde tristesse ne trouble pas sa paix, car il y a, au fond de sa douleur, l'immense joie de se savoir sauvée. Elle adore la justice qui retarde son bonheur, et bénit la miséricorde qui lui a épargné les peines éternelles. Elle veut, d'une volonté sincère, que la gloi-

re de Dieu triomphe par ses expiations, et elle se console de souffrir par la pensée que chaque instant qui s'écoule la rapproche de la fin de ses maux et du bonheur qui ne peut lui faire défaut, et aussi par sa confiance dans le doux et saint commerce de prières et de mérites que Dieu a établie entre l'Eglise militante, l'Eglise triomphante et l'Eglise souffrante.—“ O Dieu, s'écrie Bossuet, quel artifice de votre main puissante et de votre profonde sagesse, de savoir faire trouver des douleurs extrêmes dans un fond où est votre paix et la certitude de vous posséder ! Qui sera le sage qui entendra cette merveille ? Moi je n'en ai qu'un léger soupçon.”

## II

Messieurs, je viens d'établir le dogme du purgatoire sur l'autorité d'une tradition générale, éclairée par l'enseignement de la foi. Pour être conséquent avec ses principes touchant la justification, le protestantisme a nié ce dogme. L'homme pouvant être sauvé par la seule foi dans les mérites du Christ, et sans qu'il ait à s'inquiéter de ses œuvres, il est évident qu'il ne peut avoir, après la mort, aucun démêlé avec la justice divine, qui ne doit tenir compte que de son audacieuse et imperturbable confiance dans la vertu rédemptrice de Celui dont il exploite les mérites, bien qu'il ait violé tous ses commandements. Mais il est évident aussi que la négation qui découle de ces principes, inventés pour les pires scélérats, est odieuse autant qu'absurde. Isolée de ses principes et considérée en elle-même, la négation protestante est étrange, si on la compare à l'universalité et à la perpétuité des témoignages contre lesquels elle proteste ; elle est inintelligente et barbare, si l'on demande à la nature humaine la justification de la doctrine de l'Eglise ; car rien n'est plus conforme à la raison que cette doctrine, rien n'est plus consolant pour le cœur. La raison nous dit qu'il est juste que l'âme dans laquelle Dieu ne découvre aucun péché, ni aucun reste de péché, reçoive sans délai la récompense éternelle due à ses mérites ; mais d'autre part, il lui est impossible de mettre tous les péchés sur le même rang et de les condamner tous aux mêmes rigueurs de la justice divine.

Il y en a qui ont quitté cette vie dans l'apostasie du souverain bien, et chez qui le mal s'est fixé par l'impénitence, au terme de l'épreuve qui devait décider de leur sort éternel. Que Dieu les écrase sous le poids d'une éternelle malediction, c'est son droit, nous le verrons bientôt. Mais, en deçà de cette extrême perversité, il y a des légions de prévaricateurs pour qui le péché n'a pas été un revirement de tout l'être humain par rapport à sa fin, une apostasie du bien suprême. C'était un simple écart vers les biens subalternes, auxquels l'âme ne s'est pas attachée comme à sa dernière fin, et qu'elle n'a fait que goûter en passant ; une légère inflexion de la volonté en dehors de la voie droite où l'homme doit se maintenir pour être digne de Dieu. N'est-il pas vrai, Messieurs, que notre vie est pleine de ces fautes, que nous appelons légères, parce que nous les comparons à des crimes, mais qu'il faut appeler graves en soi, parce qu'elles offensent la très pure et

très sainte majesté de Dieu. Les âmes que la grâce et l'amour de Dieu ont rendues clairvoyantes estiment qu'il n'y a pas de plus grand mal en ce monde que le péché, si léger qu'il soit. Perdre sa fortune, son bonheur, ses amis, sa santé, sa vie : voilà de grands maux, sans doute, mais il n'en est pas un seul que nous ne puissions faire servir, par la patience et la résignation, à la gloire de Dieu et à notre bonheur éternel. Je vous défie bien d'y faire servir les fautes que vous appelez légères. Fautes faciles, parce que nous sommes pleins de mauvais penchants et d'indulgence pour nous mêmes ; fautes nombreuses, car si le juste pèche sept fois par jour, combien plus ceux qui n'ont que ce qu'il faut de justice pour éviter d'être criminels ! fautes inconnues, parce que nous n'y prenons pas garde ; fautes inexpiables, parce que, ne les connaissant pas, nous n'avons même pas songé à nous en repentir. Et c'est avec toutes ces fautes que nous nous traînons, dans une vie médiocre et presque sans mérites, jusqu'au tribunal de Dieu.

Autre espèce de prévaricateurs : ce sont les misérables qui ont commis de véritables crimes et qui ont eu le bonheur de s'en repentir. Sincère, au moment où il retournait l'âme vers Dieu, leur repentir n'a pas eu le courage ou le temps de se compléter par les peines expiatoires que Dieu demande à tous les pécheurs pour satisfaire sa justice. Il est inutile, n'est-ce pas, de refaire ici la théorie de la satisfaction, et de vous rappeler, au nom de Dieu, les exigences sacrées de son honneur, dont je vous ai démontré la légitimité. Il me suffit de vous demander si vous croyez que la mort du pécheur prescrive contre ces exigences, et éteigne la dette qu'il a contractée envers la justice divine.

Non, Messieurs, non, vous ne le croyez pas, vous ne pouvez pas le croire. Il vous est trop facile de comprendre que, si la bonté de Dieu consent à ne pas vous traiter en ennemis déclarés, parce que vous ne l'avez pas renié tout à fait, ou parce que, l'ayant renié, vous lui avez demandé pardon, sa sainteté lui défend de vous recevoir, tout souillés encore, dans sa très pure essence, et sa justice de vous faire grâce d'une dette de peines que tant d'autres, moins coupables que vous, lui ont payée si généralement pendant leur vie terrestre. La raison n'a pas de peine à vous prouver que les tièdes serviteurs qui n'ont évité que le crime, sans se soucier du nombre infini de petites prévarications dont leur vie était remplie, que les lâches repentants, qui, après avoir reçu l'absolution de leurs fautes, ont reculé devant le volontaire supplice de l'expiation, ne puissent pas être traités de la même manière que les amants de Dieu, qui ont toujours craint de blesser son cœur par les plus légères offenses ; que les courageux pénitents qui ont épuisé la source de leurs larmes, et exténué leur corps par toutes sortes de macérations, pour le punir des criminelles jouissances que leur a procurées le péché. Votre bon sens se révolte à la pensée que les brigands, les scélérats et les pervers, qui ne se sont convertis qu'au dernier instant, puissent prendre possession du Ciel aussi aisément et promptement qu'une Thérèse et un saint Vincent de Paul. Vous concluez donc à la nécessité d'un châtement posthu-

me, qui concilie dans l'âme pardonnée la justice et la miséricorde divines. Quand votre heure sera venue vous irez vous-mêmes au-devant de ce châtement.

Présentement, Messieurs, vous devez remercier Dieu de la révélation d'un dogme par lequel le cœur est consolé autant que la raison est satisfaite.— Pour bien des âmes, hélas ! la mort n'aurait que des épouvantes, si Dieu nous eût laissé ignorer les mystérieuses répartitions de sa justice dans l'autre monde ; si, comme le veut le protestantisme, nous n'avions sous les yeux, à la dernière heure, que l'effroyable perspective du *tout ou rien*. Impossible de compter sur le ciel, lorsqu'on voit, à la lumière de l'éternité qui s'approche, qu'on a été misérable toute sa vie, et qu'on n'a à offrir à Dieu qu'un repentir tardif. Impossible de compter sur la souveraine efficacité de ce repentir qui, au terme de l'épreuve, n'a plus le temps de s'exprimer par des actes capables de réparer tous les outrages que la gloire de Dieu a reçus du péché. Impossible de croire qu'un seul cri du cœur ouvrira, tout à coup, l'entrée de cette éternelle béatitude à laquelle on n'a jamais ou presque jamais pensé. Il ne reste plus à l'âme angoissée par les sombres visions de la justice divine, dont elle ne peut méconnaître les droits, qu'à se désespérer dans la crainte d'une éternelle malédiction. Mais, que la justice divine s'explique, qu'elle dise à celui qui va mourir que le cri de son cœur sera entendu, que son repentir sera accepté, pourvu qu'il consente au délai de son bonheur dans la douloureuse réparation du tort qu'il a fait à la gloire de Dieu, alors l'épouvante se dissipe, l'âme se reprend à espérer, et déjà sa généreuse et humble acceptation de tous les châtements qu'il plaira à Dieu de lui faire subir peut lui mériter, dans les derniers et courts instants de sa vie terrestre, une atténuation de la peine qui doit la purifier dans l'autre vie.

Nous-mêmes, Messieurs, nous qui survivons aux êtres aimés que la mort a ravis, n'avons-nous pas besoin du dogme consolateur que l'Eglise propose à notre foi pour apaiser les troubles et les trop justes alarmes de notre amour ? Notre cœur suit dans les vœux le vol des âmes innocentes que Dieu rappelle à lui avant que la malice de ce monde ait pu les pervertir. Nous espérons que la miséricordieuse bonté de Dieu épargnera le pécheur que nous voyons s'éteindre lentement dans les sentiments d'un sincère repentir et d'une humble résignation. Mais ceux que la mort surprend dans le péché, ceux qui ont à peine le temps de répandre une larme et de faire un signe en réponse au suprême appel que nous adressons à leur conscience, faut-il croire qu'ils sont éternellement perdus pour nous ? Hélas ! nous savons trop bien ce qu'ils doivent à la justice divine, et nous ne pouvons concevoir ce que fera pour eux la miséricorde, s'il n'y a au delà de la tombe que l'effroyable *tout ou rien*. C'est fini, puisque nous les avons aimés, ces malheureux, il ne nous reste plus qu'à déplorer leur sort et à noyer leur souvenir dans des larmes inconsolables. Mon Dieu, que la doctrine qui m'oblige à désespérer ainsi du salut de ceux que j'aime est donc barbare ! Mais, ce n'est pas la vôtre. Vous m'ap-

prenez, par la bouche de votre sainte Eglise, que votre miséricorde peut nous épargner les peines éternelles sans faire tort à votre justice. Un mouvement secret du cœur, que personne ne voit, mais que votre bonté attentive ne laisse pas échapper, une larme invisible qui sort, au dernier moment, de ce cœur repentant, c'est assez pour émouvoir votre infinie compassion. Et puisque je sais que votre sainte justice peut se satisfaire pendant des années et des siècles, si c'est votre bon plaisir, j'ai moins peur de votre éternelle malédiction. Mon cœur qui aime ose espérer en votre sainte miséricorde, et croit entendre avec Dante l'ange d'en bas crier à l'ange d'en haut : " Oh ! l'envoyé de Dieu, pourquoi me faire tort ? Tu m'emportes de ce pécheur tout ce qu'il a d'éternel, et c'est pour une pauvre petite larme que tu me privas de ce qui m'appartenait ; *Per una lagrimetta !* Oui, pour une pauvre petite larme, parce qu'il y a un purgatoire.

Consolés par la doctrine de l'Eglise sur l'avenir éternel de ceux que nous aimons, nous le sommes bien plus, Messieurs, par l'assurance qu'elle nous donne que nous pouvons les servir encore et soulager leurs souffrances. Ces chers morts, qui furent par l'affection la moitié de notre âme, ils nous ont quittés, mais nous ne sommes pas séparés d'eux autant que le craint notre amour. Affligeons-nous, Dieu ne nous le défend pas, car la nature a des droits sacrés, et le spectacle de la mort éveille tant de souvenirs qu'il est impossible de leur imposer silence sans briser le vase fragile de notre cœur. Ces yeux qui nous regardaient avec tendresse, ils sont éteints ; ces lèvres d'où tombaient tant de paroles amies, elles se taisent ; les chers vivants dont la compagnie nous était si douce, et qui tenaient si bien leur place au foyer, nous les cherchons en vain à l'endroit désert où ils étaient assis ; ils n'y sont plus, ils n'y reviendront plus. Baisons les traces de leur passage, pleurons sur les fragiles objets qui nous rappellent leur présence, mais consolons-nous, car les liens mystérieux qui attachaient nos cœurs à leurs cœurs ne sont pas brisés. Une vaste communion de prières, de mérites et d'assistance unit entre eux le ciel, la terre et les lieux sombres où souffrent les âmes des trépassés. Du haut du ciel, les saints, que nous invoquons, sourient, nous bénissent, nous protègent ; du fond des abîmes, nos parents et nos amis crient vers nous : " Pitié, pitié ! vous qui nous aimez, car la main du Seigneur s'est appesantie sur nous : *Miscremini, miscremini mei, saltem vos, amici mei, quia manus Domini tetigit me.*"

O tristesse ! ceux que j'aime sont plongés dans une mer de douleurs ; mais, ô joie ! ô bonheur ! je puis prier et souffrir pour eux. Leur âme captive de la justice de Dieu, est incapable d'aucun acte méritoire, je puis leur donner les miens. Va, mon amour, va les trouver et dis-leur que tu es prêt à tous les actes de justice et de dévouement. C'est peut-être à cause de moi qu'ils souffrent ; je veux réparer tout ce qui, dans ma vie, a pu leur être funeste. Quand ils souffraient auprès de moi, je ne pouvais pas souffrir pour eux : me voir souffrir eût aggravé leurs souffrances ; mais aujourd'hui, tous les maux que j'endure par amour pour eux tomberont comme

une pluie bienfaisante sur le feu qui consume les restes de leurs péchés. Si je ne puis tout seul mettre fin à leur peine, j'appellerai le ciel à mon secours. Si le ciel ne suffit pas, j'ai pour dernière ressource le sang.

Oui, Messieurs, le sang !— On le répandait jadis sur les tombeaux et l'on invitait les ombres plaintives à venir boire à ce fleuve tout fumant encore de la chaleur de la vie : grossière image du mystère de justice et d'amour auquel les vivants et les morts doivent leur salut. Plus heureux que les anciens, nous avons à notre service le sang d'un Dieu chaque jour immolé sur nos autels, et nous, vivants, nous pouvons le faire descendre au delà des tombeaux, jusqu'aux rivages de ce monde désolé où souffrent nos biens-aimés. Venez, amis, venez, voici le sang de la croix et de la messe que nous vous envoyons. Plongez-vous dans ce fleuve sacré, pénétrez-vous de ses mérites infinis ; tout à l'heure il va jaillir jusqu'au ciel et emporter avec lui dans le sein de Dieu vos âmes purifiées. Consolation suprême ! Après vous avoir sauvés, nous pourrons espérer que vous nous rendrez, en assistance et en protection, le grand bienfait de votre délivrance.

J'ai fini, Messieurs.—N'est-il pas juste de dire que la foi embellit tout ? Elle embellit tous les âges de la vie, comme le soleil embellit toutes les saisons ; elle embellit la mort, en nous montrant, dans les ténèbres dont elle enveloppe ses victimes, les impérissables liens d'amour et de grâce qui unissent les vivants à ceux qui ne sont plus. Profitons de cette révélation, non pas pour spéculer lâchement sur les peines temporaires de l'autre vie, afin de nous épargner, ici-bas, de la contrainte et des expiations : c'est un jeu dangereux auquel on peut tout perdre ; mais pour travailler, par des œuvres saintes, à la délivrance de ceux que nous aimons, pour ne jamais oublier les captifs de l'autre monde, en partageant amoureusement le poids de leurs chaînes : *Memento te victorum tanquam simul victi.*

**L'Autre Monde**, par le T. R. P. J.-M.-L. Monsabré, des frères prêcheurs, carême 1889, deuxième édition. 1 vol. in-12. 75 cts  
La conférence sur le Purgatoire vient de ce livre.

## L'Enseignement Chrétien au Temps de l'Antechrist

L'enseignement chrétien durera aussi longtemps que le monde. Car le fondateur de l'enseignement chrétien, Celui qui en a marqué l'objet et fixé la durée, Notre-Seigneur Jésus-Christ, a dit : *Allez et enseignez toutes les nations...leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé. Et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.* Enseigner la vérité chrétienne, l'enseigner à toutes les nations, l'enseigner tous les jours, l'enseigner jusqu'à la consommation des siècles, tels furent donc à la fois et le précepte et la prophétie. Rien ne saurait en empêcher l'accomplissement. Des vents de tempête auront beau se lever, les nuées auront beau se noircir, la foudre aura beau éclater, l'Eglise enseignera ! Et si les flots, grossissant toujours,

se mettent à monter encore, veut-on savoir ce qui adviendra?... "A mesure que les eaux du déluge montaient, dit un texte mystérieux de la Genèse, l'arche, tranquille sur ses destinées, s'élevait de terre et montait dans le sublime : *Elevaverunt arcam in sublime a terra.*" Le sublime ! voilà en effet, pour l'Eglise, le résultat des persécutions. Elle montait dans le sublime et parlait de plus haut, lorsque, au siècle de Julien l'Apostat, à l'injonction qui lui avait été faite de cesser son enseignement, elle répondait par des voix qui se nommaient Athanase, Grégoire de Nazianze, Augustin, Jean Chrysostome ! L'Eglise montera également dans le sublime, lorsque, dans une persécution plus redoutable que toutes celles qui auront précédé, elle poursuivra son enseignement avec une vigueur dont le P. Lacordaire a parlé en termes qui méritent d'être rappelés. "Les princes, disait l'illustre dominicain, pourront bien se réunir pour combattre les prérogatives de l'Eglise, les charger de noms flétrissants afin de les rendre odieuses, dire que c'est une puissance exorbitante qui perd les Etats : nous les laisserons dire, et nous continuerons à prêcher la vérité... Si l'on nous envoie en exil, nous le ferons dans l'exil ; si l'on nous jette dans les prisons, nous le ferons dans les prisons ; si l'on nous enchaîne dans les mines, nous le ferons dans les mines ; si l'on nous chasse d'un royaume, nous passerons dans un autre... Mais si l'on nous chasse de partout, si la puissance de l'Antechrist vient à s'étendre sur toute la face du monde, alors, comme au commencement de l'Eglise, nous fuirons dans les tombeaux et dans les catacombes. Et si enfin on nous poursuit jusque-là, si l'on nous fait monter sur les échafauds, dans tout noble cœur d'homme nous trouverons un dernier asile, parce que nous n'aurons pas désespéré de la vérité, de la justice et de la liberté du genre humain."

Ce que le P. Lacordaire a exprimé d'une manière générale, nous allons, en invoquant humblement le secours de Dieu, essayer de le préciser ; non certes pas pour satisfaire une vaine curiosité, mais parce que cette page de l'avenir, tracée d'avance dans les deux Testaments, est souverainement instructive pour quiconque prend part à la lutte engagée en faveur de l'enseignement chrétien.

Et tout d'abord, qu'on se persuade bien que l'Antechrist n'est pas une fiction, un mythe, ainsi qu'une plume de critique légère, celle de M. Renan, s'est efforcée de l'établir. L'Antechrist ne doit pas non plus être confondu avec une secte quelconque, un milieu d'athéisme, ou une période de persécution, ainsi que l'ont pensé certaines âmes pieuses, mais peu versées dans les Ecritures. L'Antechrist sera une réalité individuelle, une personne, surgissant, il est vrai, à une époque d'abaissement de la foi et résumant toutes les haines passées, présentes et futures des sectes antichrétiennes, mais une personne, un individu "*ayant deux yeux d'homme et une bouche qui s'élèvera insolemment contre le Très-Haut.*"

De nombreux passages scripturaires pourraient être apportés en preuve. Nous n'en citerons qu'un seul, de l'apôtre saint Paul mais tellement précis, tellement achevé, qu'on en pourrait dire

qu'il est comme une photographie anticipée de l'Antéchrist : *Nous vous conjurons, mes bien-aimés : écrivait l'apôtre aux Thésaloniciens, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de notre réunion avec lui, de ne point vous laisser ébranler, ni effrayer... comme si le jour du Seigneur était proche. Que personne ne vous séduise en aucune manière ; car ce jour du Seigneur ne viendra que lorsque sera venue d'abord l'apostasie et se sera montré l'homme de péché, le fils de perdition, qui combattra et s'élèvera contre tout ce qui est appelé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, s'y montrant comme s'il était Dieu... Et alors se dévoilera cet impie que le Seigneur Jésus tuera d'un souffle de sa bouche et exterminera par l'approche éblouissante de son avènement. L'apparition de cet impie se fera par l'opération de Satan, avec toutes sortes de miracles et de signes et de prodiges menteurs, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité afin d'être sauvés.*"

C'est donc avec le concours de Satan que s'opérera l'avènement de l'Antéchrist... A une heure que Dieu seul connaît, et que, sous peine d'excommunication portée par le cinquième concile général de Latran, il est défendu de fixer : afin de châtier, d'une part, l'apostasie d'un grand nombre, afin d'éprouver, d'autre part, la foi des élus, Satan recevra, comme à l'égard de Job, la liberté d'exercer pour un temps sa funeste puissance contre le genre humain. C'est alors que sera produit le fils de perdition, l'Antéchrist, celui que saint Irénée nomme *le résumé de toute malice*, et que se lèvera ce temps de persécution dont Daniel d'abord, et ensuite Notre-Seigneur ont dit : *" Il viendra un temps tel qu'il n'y en a pas eu de pareil depuis que les peuples ont commencé."*

Or, lorsqu'on interroge la Tradition et qu'on lui demande ce qui caractérisera ce temps de tribulation, c'est-à-dire, de quelle manière s'exercera la persécution de l'Antéchrist, S. Augustin se lève et répond de la sorte : *" La première persécution (celle des Césars) a été violente : pour forcer les chrétiens de sacrifier aux idoles, on les proscrivait, on les tourmentait, on les égorgait. La seconde est insidieuse et hypocrite ; elle existe actuellement : les hérétiques et les faux frères en sont les auteurs. Il en viendra plus tard une autre, plus dangereuse que les précédentes ; car elle joindra la séduction à la violence, c'est la persécution de l'Antéchrist."*

Séduction et violence, tels seront donc les deux caractères de cette dernière persécution. C'est du premier principalement, de la séduction, qu'il sera question dans cet écrit ; d'autant qu'elle constituera le grand péril des âmes, devant avoir pour objectif la destruction de l'enseignement chrétien.

Pour procéder avec plus de clarté, nous dirons d'abord les mesures qui seront prises pour arriver à cette destruction. Mais comme la vérité chrétienne, ainsi que nous avons tenu à le dire dès le commencement, doit être affirmée, proclamée jusqu'à la consommation des siècles, en face des mesures de persécution, nous ferons ensuite apparaître les champions de l'enseignement chrétien.

(A suivre)

## LES JUGEMENTS REDOUTABLES DE DIEU

Voici un jugement qui donnera de quoi penser, de quoi méditer et de quoi trembler. Mille fois on a lu la pensée des jugements de Dieu, peut-être n'y a-t-on pas pensé sérieusement une seule fois : il est temps de le faire et de nous y préparer.

1. Le monde passe comme une figure qui est à présent, et qui bientôt ne sera plus. La vie s'évanouit comme un songe, en attendant le réveil qui finira l'assoupissement. Les hommes, pour la plupart, coulent leurs jours dans la dissipation, l'agitation, l'oubli d'eux-mêmes et de Dieu ; ils vivent presque comme s'ils n'avaient rien à espérer ou à craindre après cette vie, et abusent sans cesse de la miséricorde qui les invite à la pénitence.

La justice aura son temps, et reprendra ses droits avec d'autant plus de rigueur, que le souverain Juge aura usé de plus de bonté.

Oui, il viendra ce grand jour, ce jour terrible ; il paraîtra ce Juge irrité, ce Juge outragé, ce Juge alors inflexible ; il se montrera aux pécheurs avec cette majesté qu'ils auront méconnue, qu'ils auront méprisée ; des prodiges frappants de puissance et de terreur annonceront sa venue, et seront les avant-coureurs de ses jugements et de ses vengeances.

On verra avec surprise et avec frayeur, à la voix du souverain Juge, le soleil s'éclipser et refuser la lumière aux yeux étonnés, la lune donner une lueur sanglante, les étoiles se détacher du firmament, une obscurité affreuse se répandre sur tout l'univers et le couvrir de sombres ténèbres, la terre entière, ébranlée jusque dans ses fondements, porter dans tous les cœurs le tremblement dont elle sera elle-même agitée ; la mer en fureur sortir de ses bornes ; toute la nature, dans le trouble, la confusion, la consternation et l'effroi, tendre à une destruction générale : alors un feu vengeur, allumé par le souffle de la colère de Dieu, s'élève du sein de la terre, et consume enfin ce vaste univers ; le genre humain est détruit, et le monde finit.

Le voilà donc anéanti, ce monde entier ; ce n'est plus qu'un amas de cendres inanimées. Hélas ! était-ce donc pour ce monde périssable qu'il fallait former tant de désirs, tant faire de projets, livrer tant de combats, commettre tant de crimes ? Que sont devenus ces richesses, ces plaisirs, ces honneurs et tous ceux qui les possédaient ? Ne savait-on pas que tout périrait, et qu'il faudrait un jour tout quitter et aller rendre compte de tout au juge suprême ?

2. Au premier son de la trompette fatale que les anges feront entendre, tous les morts, sortant du tombeau, se rendront dans cette célèbre vallée où sera l'assemblée générale de tous les hommes qui ont été, qui sont et qui seront à jamais ; oui, tous tant que nous sommes, nous serons cités à ce tribunal redoutable où le souverain Juge nous interrogera, nous examinera et nous jugera sur tout, et dans toute la rigueur de ses jugements.

Il jugera nos pensées ; tant de pensées mauvaises, de pensées honteuses, de pensées criminelles ; tant de jugements téméraires ; quelle matière de jugements !

Il jugera nos paroles, il les pèsera : paroles oiseuses et inutiles,

paroles libres et indécentes, paroles impies et scandaleuses. Ah ! que n'avons-nous mis un frein à notre langue ! Il jugera nos affections, nos sentiments, et sondant le fond de nos cœurs, il y dévoilera ces affections basses et indignes, ces affections coupables et dérégées, ces affections injustes et si souvent funestes. De quoi nos cœurs depravés n'étaient-ils pas capables quand la passion les dominait !

Il jugera nos actions et tous les motifs qui les auront animées : vanité, complaisance, amour-propre, respect humain, intérêt et tant d'autres vers rongeurs qui infectaient toutes nos œuvres de leur funeste poison.

Il jugera même nos justices et nos prétendues bonnes œuvres, si souvent défectueuses et imparfaites par les tiédeurs, les négligences, les infidélités qui se glissaient presque dans tout et qui altéraient tout en nous.

Oh ! que de péchés inconnus, que de monstres cachés paraîtront alors ! que d'hypocrisies, de dissimulations, de déguisements, de perfidies, de désordres secrets ! Ces crimes qu'on avait soustraits aux yeux des autres, qu'on aurait voulu se déguiser à soi-même et auxquels on ne pouvait penser sans rougir, tout cela paraîtra au grand jour, tout sera dévoilé aux yeux de tout l'univers. Quelle honte, quelle confusion pour les coupables ! O montagnes, tombez sur nous ; collines, écrasez-nous, s'écrieront-ils étonnés, alarmés, confondus, sans espoir, sans ressources, dans la crainte de ce qui doit arriver.

3. Que restera-t-il donc que de porter enfin la dernière sentence et l'arrêt éternel qui doit décider de tout pour toujours et fixer à jamais le sort des élus et des réprouvés ? Venez, ô vous les bien-aimés de mon Père, dira aux justes le Juge suprême, venez, entrez en possession du royaume céleste qui vous a été préparé de toute éternité ; vous avez gémi, vous avez pleuré, vous avez souffert : venez recevoir la juste récompense de vos gémissements et de vos soupirs : *Venite, benedicti Patris mei*, etc. Et vous, pécheurs, vous coupables, vous obstinés, retirez-vous de moi pour toujours, je vous maudis à jamais ; allez, et soyez précipités dans les feux éternels qui ont été allumés pour les démons et pour les anges rebelles : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum*. A ce moment même, d'une part le ciel s'ouvre, le Juge suprême y monte en triomphe avec ses élus ; mais de l'autre, l'enfer ouvre ses abîmes et engloutit à jamais les réprouvés dans ses feux vengeurs, où il n'y aura plus pour eux que pleurs et grincements de dents, qu'amertume et fiel, que rage et désespoir. Tout est fini dans le temps, tout sera immuable dans l'éternité. *Pensons-y, et ne cessons jamais d'y penser*.

Heureux si, en y pensant toute notre vie, nous pouvons enfin trouver un juge propice et obtenir un jugement favorable !

#### HISTOIRE

Balthazar, l'impie Balthazar, est enivré dans les excès d'un festin, au milieu de ses courtisans, livré aux délices de la table, blasphémant contre Dieu, abusant de sa miséricorde, il en vient

jusqu'à profaner les vases sacrés du temple ; il regarde ce jour comme un jour de plaisir et de joie. Malheureux ! le moment de son jugement est arrivé ! à l'instant il voit une main terrible qui écrit sur la muraille son arrêt en ces termes: *Mane, Thecel, Pharès*: J'ai compté, j'ai pesé, j'ai divisé : j'ai compté tes jours, tu es à la fin ; j'ai pesé tes actions, elles te condamnent ; j'ai divisé ton royaume, et je le livre à tes ennemis. Telle est la sentence portée et le jugement arrêté contre lui. La nuit même toute s'exécute, et il meurt ; il meurt en réprouvé, comme il avait vécu en impie.

Craignons les jugements impénétrables du Seigneur, pensons-y jour et nuit, tenons-nous prêts à tous les instants, tremblons sous sa main puissante, et n'oublions jamais que, comme il est le Dieu des miséricordes, il est aussi le Dieu des vengeances.

Pensez y bien !

Saint Jérôme a été un des plus saints pénitents de l'Eglise de Dieu ; dégouté du tumulte du monde et de la grandeur de Rome, il se retira dans la Palestine, et s'ensevelit en quelque sorte dans la solitude ; là on ne peut dire quelle fut l'austérité de sa vie, la sévérité de ses pénitences, de ses mortifications, de ses macérations, des saintes rigueurs qu'il exerça sur lui-même. On le voyait, une pierre à la main, se frapper la poitrine et mettre son corps tout en sang ; dans cet état, toujours tremblant et alarmé, il méditait sans cesse la rigueur des jugements de Dieu. Absorbé dans cette profonde pensée : " Hélas ! s'écriait-il en tremblant, il me semble entendre à tous les moments le son terrible de cette trompette fatale qui nous appellera tous au jugement : jour et nuit elle vient retentir à mes oreilles, et mon esprit consterné ne peut se rassurer au souvenir du Dieu terrible qui doit me juger. " Il passa ainsi sa vie dans la crainte et l'attente des jugements de Dieu. Heureux de les avoir prévenus par une pénitence si longue et si rigoureuse !

#### RÉFLEXIONS

1. Apprenons à méditer les jugements de Dieu, puisque nous devons un jour y paraître ;
2. Apprenons à les craindre, puisqu'ils doivent décider de notre sort à jamais ;
3. Apprenons à nous préparer, puisque de cette préparation dépend ou le bonheur ou le malheur éternel ;
4. Jugeons-nous sévèrement nous-mêmes, afin que Dieu nous juge dans sa miséricorde ;
5. Mettons-nous au-dessus des vains jugements des hommes, quand ils pourront nous éloigner de la loi de Dieu ;
6. Enfin prions le Seigneur de nous être propice dans ce jour terrible de ses vengeances.

**Le combat spirituel**, composé en italien par le R. P. D. Laurent Scupoli, traduit en français par le P. J. Brignon, jésuite. Nouvelle édition revue, corrigée, augmentée de la Paix de l'Âme, d'un Exercice de soumission et de conformité à la volonté de Dieu, et d'une méthode de l'Oraison mentale. 1 vol. in-18, rel. 45c.

Le chapitre précédent vient de ce livre.

## L'ESPRIT D'APOSTOLAT PRES DES CAMARADES

---

Il y a, mes chers amis, une forme de l'apostolat sur laquelle je veux insister tout spécialement, puisqu'il s'agit de jeunes gens qui ont le même âge que vous : c'est l'apostolat près de vos camarades.

Rien n'est plus délicat ni plus nécessaire, que vous soyez au collège ou près d'une faculté, dans l'enseignement secondaire ou supérieur.

M. Harmel l'a dit bien souvent : " Rien ne vaut l'apostolat par les égaux. L'apostolat de l'ouvrier est cent fois plus efficace que l'apostolat du patron." Peut-être M. Harmel est-il trop modeste et fait-il trop peu de cas de l'action immense, incalculable, qu'il a exercée sur les ouvriers de son usine ; mais on ne peut méconnaître que la thèse est vraie.

Cela étant, vous voyez quel est votre devoir : si vous vous sentez au cœur l'amour du prochain, vous n'hésitez pas à agir auprès de vos amis. Quand saint Jean Berchmans voulait réussir dans un apostolat difficile auprès de ses amis, il commençait par se recueillir et saluait leurs anges gardiens.

C'est là la vraie charité : la charité qui est le don de soi et non pas seulement l'aumône ; la charité qui consiste à verser son âme dans celle d'autrui ; la charité qui a l'honneur insigne d'être une participation directe à l'œuvre du divin Sauveur, qui nous a offerts sur cette terre le moule de l'apostolat.

La thèse posée, vient la pratique, et c'est alors que se présentent les difficultés. Je ne vous donnerai à ce sujet que deux conseils généraux, car pour les détails il appartient à chacun d'en juger selon les circonstances, avec les avis d'un directeur.

Le premier conseil est celui de la hardiesse chrétienne. Oui, soyez hardis à sauver vos camarades. Rappelez-vous sans cesse qu'il s'agit du ciel. Si vous n'avez en vue que les obstacles, vous ne ferez jamais rien. Vous serez arrêtés à chaque pas. Soyez plus braves que cela. Plus vous verrez que le mal est grand et la chance de succès petite, plus vous vous lancerez en avant. Vous savez qu'on n'apprend à nager qu'en se jetant à l'eau. Faites de même. Vous avez un camarade qui se perd, qui déjà se vante du mal qu'il fait, qui déjà parle haut, qui déjà a une cour de flatteurs, de complaisants, de complices, c'est celui-là qu'il faut choisir. Faites une courte prière au Saint-Esprit, saisissez un moment de solitude, et allez à ce jeune homme. " Mon ami, lui direz-vous, que j'ai de chagrin à vous voir ainsi changer de route et vous perdre, vous qui étiez si bon naguère ! " Le jeune homme s'irritera peut-être ou s'emportera en railleries. Ne vous effrayez pas, n'écoutez point, lancez encore quelques bonnes paroles, quelques

vifs appels que vous aurez médités devant Dieu, puis retirez-vous. Vous pouvez être certains que vous avez touché le but, et que vous êtes allés droit au cœur de la place. Il est possible que votre camarade vous ait rebuté, qu'il continue encore quelque temps de se mal conduire, qu'il exagère même, au commencement, l'apparence extérieure de ses torts; mais peu à peu la grâce de Dieu agira sur lui, il vous respectera, il vous aimera, on le verra avec surprise prêt à vous défendre quand on vous attaquera, il songera à son enfance, à ses parents, à sa première communion; les quelques mots que vous lui aurez jetés en passant lui reviendront à l'esprit, et un jour, dans quelque coin solitaire, ce jeune homme se jettera à votre cou et vous embrassera en vous disant: "Vous êtes bon, vous m'aimez mieux que les autres, et vous m'avez sauvé!"

On dit de saint Louis de Gonzague: "S'il découvrait que quelqu'un du collège eut besoin de secours spirituels, il n'oubliait rien pour se l'attacher; et pendant plusieurs jours, et même plusieurs semaines, il passait avec lui les récréations sans s'embarasser de ce qu'on en pourrait dire. Quand il croyait l'avoir amené au point de vertu ou de perfection qu'il s'était proposé, peu à peu il se retirait de sa conversation, lui disant que pour l'édification commune il convenait de ne point se tenir à l'écart; il l'exhortait à faire un bon choix parmi ses confrères, il lui en assignait quelques-uns en particulier. Il avait encore soin d'avertir les autres de chercher les occasions de s'entretenir avec lui, parce qu'il avait de bons désirs. Quand il avait ainsi fini avec l'un, il se mettait à la recherche d'un autre. Avec de pareilles industries, il réussissait à en aider plusieurs; en peu de semaines il sut allumer dans les plus froids un feu divin, et mettre tout le Collège romain dans la plus grande ferveur."

Telle est l'éternelle histoire de l'apostolat pres des amis de jeunesse, et il n'y a pas de joie comparable à celle du jeune apôtre, quand il voit qu'il a ramené une âme qui s'égarait. Lors même qu'il échouerait, il a pour lui les jouissances spirituelles de la conscience, jouissances ineffables, qui sont une lueur du ciel.

Le second conseil est celui de la patience et de la persévérance. Il arrive souvent que l'apostolat ne peut s'exercer ainsi qu'on l'a vu plus haut. C'est lorsque le jeune apôtre a affaire à une âme qui balance entre le bien et le mal, qui tombe et qui se relève successivement, qui a des retours admirables vers le bien, suivis de chutes de plus en plus profondes vers le vice. A ces âmes-là un mot, une poussée, un rappel, ne suffisent pas. Il faut une œuvre lente et persévérante, habile et surtout délicate, qui ne se laisse rebouter ni par les échecs ni par les hypocrisies, et qui attende avec patience le moment où l'heure de Dieu sonnera. Cette heure sonne toujours. Il suffit de rendre attentives les oreilles qui doivent l'entendre et attentif le cœur qui doit en profiter.

L'apostolat que vous exercerez ainsi, jeunes gens, produira d'excellents fruits. Il sera fécond pour vous-mêmes et pour vos camarades, et préparera pour votre vie de merveilleuses bénédictions.

Mais il n'ira point sans des sacrifices, parfois pénibles, auxquels il faut tenir votre âme prête. Vous serez obligés, en maintes circonstances, pour sauver une âme devenue votre objectif, de vous faire le compagnon, le confident, et, en un certain sens, l'ami d'un camarade pour lequel vous n'aurez qu'une médiocre estime. En agissant de la sorte, vous étonnerez dans les commencements et quelquefois même vous chagrinez vos vrais amis de cœur, ceux qui partagent toutes vos idées, mais qui n'ont pas encore deviné le but auquel vous aspirez. Poursuivez cependant votre œuvre en ne cessant d'invoquer le secours de Dieu, avec une humilité égale à votre énergie, et soyez tranquilles. Le jour viendra où cette œuvre sera accomplie, et où, plus libres alors et plus heureux que jamais, vous pourrez retourner, sans jamais plus les quitter, auprès des amis vertueux et fidèles que le ciel vous aura donnés.

Il ne faudra pas, au surplus, dépasser le but poursuivi. Que la charité pour l'âme de vos camarades en péril vous conduise quelquefois au milieu d'eux et vous amène à leur témoigner des égards, c'est bien ; mais prenez garde de ne pas vous perdre avec eux. Allez jusqu'au bord du précipice, mais de façon cependant à n'y pas tomber avec ceux que vous désirez retenir. Il y a des charités téméraires. J'ai connu un jeune homme qui, pour empêcher un de ses anciens et meilleurs amis de s'égarer tout à fait dans le vice, allait avec lui au théâtre plusieurs fois chaque semaine. L'intention était bonne, mais combien était périlleuse une telle résolution ! A tout instant, le démon séduisant de la luxure pouvait se glisser dans l'âme elle-même du jeune apôtre, par les yeux, par les oreilles, aide par le bercement voluptueux de la musique, les ivresses romanesques de la scène, ou les conseils perfides de celui qu'il s'agissait d'arracher au mal. Le bon Dieu, sans doute, vient en aide, en de telles circonstances, à ceux dont les intentions sont droites et pures ; mais je ne puis ici que répéter, mes chers amis, ce que Chateaubriand écrivait au jeune Ozanam arrivant à Paris : " Je vous conjure, Monsieur, de suivre la recommandation de madame votre mère ; vous ne gagnerez rien au théâtre, et vous pourriez y perdre beaucoup."

Que votre apostolat soit donc prudent à cet égard, mes amis, mais qu'il n'ait que cette prudence nécessaire, et que, par ailleurs, il soit fait d'énergie et de force. Votre conscience vous dictera la mesure dans laquelle vous devrez vous tenir, et elle vous recommandera en même temps, au-delà de ce que vous pouvez attendre, de tout le bien que vous aurez fait.

**Le Jeune Homme Chrétien**, par F. Hervé-Bazin, professeur à l'Université catholique d'Angers. 1 vol. in-12° : Prix, 50 s.

Le chapitre qui précède est extrait de cet ouvrage.

---

## NOTRE LOT EN CE MONDE

Il n'est que souffrance du herceau à la tombe; parce que la malédiction portée contre nos premiers parents nous atteint par-

tout dans l'âme et dans le corps. L'exemption de la douleur est impossible ! Qu'on le veuille ou non, il faut ici-bas *travailler, souffrir et mourir*. Pesez ce mot : **IL FAUT**.—C'est une indispensable loi !

Le premier signe de vie chez l'enfant est un cri de détresse arraché par le saisissement de l'air, du froid, par les mille soins dont il est l'objet. Ses premières sensations sont pénibles. C'est le noviciat de la vie.

On entend partout, et dans toutes les classes de la société, s'écrier à tout âge : Mon Dieu, que je souffre ! avec la conviction d'avoir des peines exceptionnelles, et l'inquiétude de les conserver. C'est que chacun craint naturellement la souffrance et en regrette l'inévitable atteinte. Tous, vous le savez, rencontrent l'épreuve, soit qu'elle affecte le cœur, l'esprit, ou l'imagination, soit qu'elle se borne à attaquer le corps. Et comme si notre capacité de souffrir était inépuisable, on prendrait encore volontiers sur soi les maux de ceux qu'on aime pour leur épargner de subir la triste loi de l'expiation.

Notre existence, condamnée à la douleur depuis le péché originel, nécessite une disposition constante au sacrifice. Et vous vous étonnez de n'avoir jamais été heureux, comme si cette absence du bonheur était une exception ! — Vous n'êtes pas seul à faire cet aveu. Ceux-mêmes que le bonheur naturel a caressés le paient quelquefois par des peines d'autant plus incisives qu'elles contrastent avec le passé. Mais Dieu, infiniment bon dans sa justice, empreint nos sacrifices d'un bonheur surnaturel qui nous fait voir la vie sous son meilleur jour : « Mon sort est beau, disait à sa sœur une charmante orpheline qui avait refusé de brillants mariages pour se dévouer à une aïeule infirme. Ne me plains pas puisque je parviens à faire un peu de bien. » — Vous pouvez aussi embellir votre existence en offrant vos peines pour la gloire de Dieu et le salut du prochain.

Consolez-vous de votre épreuve de courte durée, en rendant méritoire votre travail et vos douleurs. « Un éternel repos, dit saint Augustin, devrait être acheté par un travail éternel. Mais que la miséricorde de Dieu est grande ! Il ne dit pas : Travaillez un million d'années, ni pendant mille ans ; il ne limite pas même notre travail à cinquante ans ; mais il dit : Travaillez, souffrez, pendant le peu de temps que vous vivez sur la terre, et vous acquerrerez un repos qui n'aura point de fin. »

Dès le matin, rappelez-vous cette vérité très-certaine que vous êtes né pour souffrir, et dites-vous comme le vénérable curé d'Arç : « Allons, mon âme, tu vas, tout ce jour, converser avec le bon Dieu dans de ferventes prières, travailler avec lui, marcher avec lui, combattre et souffrir avec lui. Tu travailleras, mais il bénira ton travail ; tu marcheras, mais il bénira tes pas ; tu souffriras, mais il bénira tes douleurs. »

Que vous êtes heureux, enfant de l'Eglise catholique, d'être né dans la religion où l'on peut, dans ses souffrances, rapprocher son cœur de celui de Jésus-Christ, louer Dieu, invoquer son secours à tout moment, et sauver son âme !

**Un aide dans la Douleur**, par l'auteur des *Avis spirituels*. 1 fort vol. in-18 : 85 cts. *Notre lot en ce monde*, est de ce livre.

# LA TOUR DU NORD

DRAME EN TROIS ACTES

---

## ACTE PREMIER

**La voix mystérieuse et le château de Stella**

(Suite.)

SCÈNE V

RICARDO (seul)

Malédiction ! (*Il se promène avec agitation.*) Ricardo, insulté par un vil mendiant ! Lui, qui fait trembler toute la contrée, ne peut rien contre les outrages de cet homme..... Il connaît tout mon passé, il surveille tous mes actes ; et qui sait quels projets il nourrit dans le secret de son âme ?... Il n'est donc point de bonheur complet pour le coupable !..... Il faut donc toujours qu'il rencontre des obstacles à ses desseins, des barrières qu'il ne peut ni franchir ni briser !..... O cruel et trop énigmatique destin !..... Ricardo aura beau faire, la lame de ses poignards se brisera toujours sur la poitrine de Jacopo. Il a fallu que ce mendiant trouvât, dans la composition des simples de la montagne, le secret de prolonger la vie du comte, et voilà que le mendiant des bois est tout-puissant, et Ricardo ne peut rien contre lui !

SCÈNE VI

MORTANO, RICARDO

MORTANO

Je te cherchais, Ricardo.

RICARDO

Vous voyez, seigneur comte, que je suis à mon poste et que vous pouvez dormir sans crainte. Mais, quel sujet vous amène, à cette heure, et pourquoi interrompre un repos qui vous est si nécessaire ?

MORTANO

Depuis plusieurs jours, je te l'ai dit, je ne puis dormir. En vain j'appelle le sommeil : il fuit loin de moi. Des pensées tristes, sombres et sinistres, obsèdent sans cesse mon esprit. Je ne sais quelles frayeurs s'emparent de mon âme. Un feu brûlant me pénètre et me dévore. Je n'y tiens plus... J'ai pensé que la fraîcheur peut-être et le silence de la nature ramèneraient le calme dans mon âme agitée.

RICARDO

Je ne vous comprends pas, vraiment. Vous êtes parvenu au comble de vos désirs ; vous avez en votre possession tout ce qu'un mortel peut rêver sur la terre : un château magnifique, des terres immenses, de l'or et des plaisirs ; et, au lieu de vous en réjouir, d'en profiter, de passer tranquillement et joyeusement la vie, vous vous creusez la tête à créer des fantômes, et vous vous laissez troubler par des chimères sans consistance et sans objet.....

MORTANO

Des chimères ! ah ! dis plutôt des crimes. Oui, car ce sont des crimes qui se dressent devant moi, les crimes de ma vie passée, ceux que tu m'as fait commettre, Ricardo !..... Je te dois tout, je le reconnais ; mais aussi, toi seul es cause de tout le mal que j'ai fait, et, s'il est un Dieu au ciel, tu auras à rendre compte de tes actions et des miennes. Aussi, que de fois, dans mes affreuses insomnies, je me surprends à te maudire !

RICARDO

Décidément, seigneur comte, votre esprit s'égare et votre raison se perd. Vous avez besoin de repos. Je vous laisse ; asseyez-vous sur ce banc : comme vous le dites, la fraîcheur vous fera du bien.

MORTANO

Je n'en puis plus : je me sens accablé..... Fais dire au plus tôt au mendiant des bois de me préparer un philtre qui me rende le sommeil. Laisse-moi seul.

RICARDO

Soyez sans inquiétude, monseigneur, vous serez obéi : Jacopo était ici, il n'y a qu'un instant ; demain, vous pourrez dormir, et le calme rentrera dans votre âme. Je vous laisse. Adieu.

## SCÈNE VII

MORTANO (*seul, assis, la tête appuyée sur la main*).

Le calme ! (*Soupirant*). Le calme pour Mortano, pour le bourreau des comtes de Stella ? Jamais ! Il n'y a pas de calme pour les malfaiteurs, et, je le comprends, à cette heure : il est, dans le cœur même du criminel, une justice toujours menaçante et toujours active, qui le tourmente et qui le châtie, même dès cette vie !... car, je le sens bien, je ne vivrai pas longtemps..... O ciel ! quelles tortures ! quelle affreuse pensée ! Un Dieu juste, irrité contre moi, et pour l'éternité ! O Ricardo ! infâme Ricardo ! dans quel abîme tu m'as précipité !..... Je suis au comble de la fortune, et je cherche le bonheur..... et le bonheur me fuit !..... Je suis craint, je suis redouté partout ; et cette frayeur que j'inspire ne me laisse de repos ni le jour ni la nuit !... Il est des heures où je me sens accablé d'une épouvantable douleur. La nature tout entière pèse sur moi, et je me traîne, brisé, flechissant sous le fardeau de la vie !... J'ai perdu le sommeil ; je ne sais plus même ce que c'est car, comment appeler cet engourdissement lourd et douloureux, qui pèse sur mon cerveau et le remplit de rêves et de souffrances, pendant quelques heures de la nuit ! Mais ce sommeil, hélas ! ce bon et doux sommeil de mon enfance, ce sommeil si frais et si pur qu'un ange semblait protéger de son aile et qu'une mère berçait de son chant ; ce calme réparateur de la vie, cette respiration paisible et régulière, ce voile d'or et d'azur abaissé sur les yeux, ce souffle aérien que l'haleine de la nuit fait courir dans les cheveux et autour du cou de l'enfant ; ce sommeil-là, je l'ai perdu et ne le retrouverai jamais !... Mes rêves eux-mêmes sont affreux, quand il m'arrive de fermer un instant ma paupière appesantie !..... Ce ne sont plus ces beaux rêves de ma jeunesse, pauvre, mais innocente, qui résumaient toute une vie d'enchantement et de bonheur, dans quelques heures d'illusion... Je vois passer devant moi les spectres de toutes mes déceptions, plus lamentables, plus hideux chaque nuit. Je vois fuir les ombres de mes amis, de mes bienfaiteurs, que j'ai trahis ! (*Se levant brusquement*). Je vois se dresser devant moi toutes les victimes immolées à ma fureur ; j'entends leurs cris, dans les rafales de la tempête, dans les gémissements lugubres de l'ouragan du nord. Il me semble alors que leurs âmes couronnées me poursuivent dans l'ombre appelant sur moi la vengeance du ciel !... Et puis je descends lentement, pâle, désolé, dans les abîmes de ce gouffre sans fond qu'on appelle l'Éternité, et dont la gueule me semble toujours béante, au pied de mon lit, comme un sépulcre ouvert. Je rêve que je descends dans les profondeurs sans bornes, cherchant d'un œil avide quelque rayon d'espoir,..... et je ne trouve pour flambeau, dans ma route affreuse, que les bouffées sinistres d'un clarté d'enfer, rouge et sanglante, qui me brûle les yeux jusqu'au fond du crâne, et qui m'égare de plus en plus !..... Tels sont mes rêves ; telle est ma vie désormais ! O supplice ! O terreur !... Malédiction sur celui qui m'a poussé au crime (*Appelant*). Ricardo ?

## SCÈNE VII

MORTANO, RICARDO

RICARDO

Monseigneur, je suis à vos ordres.

MORTANO

Je ne puis me défendre d'un pressentiment terrible : quelque malheur nous menace. Je ne suis pas tranquille. La haine que m'ont vouée les paysans, les bruits répandus dans la contrée à propos du comte de Stella et du prétendu revenant de la tour du Nord, les personnages étranges qui visitent le châteu et parcourent le canton, depuis quelque temps, tout cela me donne lieu d'appréhender une catastrophe. N'as-tu aucunes nouvelles d'Alonzo ?

RICARDO

J'en ai de toutes fraîches. Il a fait annoncer son arrivée pour aujourd'hui même.

MORTANO

Alonzo arrive aujourd'hui ?..... (*se promenant avec agitation.*) Mais que vient-il faire, sans avoir été mandé, sans avoir prévenu ? Aurait-il eu connaissance de son origine et viendrait réclamer ses biens ?..... Ricardo, cette visite inattendue confirme toutes mes craintes.

RICARDO

Je vous ai toujours dit qu'il fallait avec l'aigle étouffer les aiglons. Vous ne voulez pas croire aux conseils de la prudence. Elevez le serpent, vous serez sa victime !..... Si, lorsque vous jetâtes son père dans un cachot, vous l'aviez fait disparaître, à cette heure vous n'auriez plus rien à redouter.

MORTANO

C'est vrai ; mais on aurait pu croire à un crime et, comme intending du comte, on m'aurait soupçonné.

RICARDO

Croyez-vous que vous seriez plus détesté des paysans que vous ne l'êtes ? Non : mais vous seriez plus redouté. La terreur, je vous l'ai toujours dit, voilà le plus sûr et le plus ferme appui du pouvoir usurpé... Ne pouviez-vous encore, plus tard, au lieu d'envoyer Alonzo à la cour, ou peut-être il a eu vent de son origine et de notre coup d'Etat, ne pouviez-vous pas trouver un expédient pour le faire disparaître ? Le poison, par exemple, est un excellent moyen de se débarrasser de ceux qui vous gênent.

MORTANO

Toujours des crimes, Ricardo ! Mais, sais-tu que la cruauté me lasse et que ma conscience me devient un bourreau insupportable !.

RICARDO

Votre conscience ! En vérité, vous feriez croire que vous en êtes à votre coup d'essai... La conscience, croyez-moi, n'est qu'un épouvantail de vieille femme. Il y a longtemps que je l'ai mise de côté, moi, et le meilleur moyen de s'en débarrasser, c'est de la noyer dans le sang... J'ai détroussé bien des voyageurs autrefois, à la tête de mes bandits de la montagne : j'ai poignardé de ma main bien d'innocentes victimes, et je n'en dors pas moins sur mes deux oreilles ; et quand parfois le remords me veut troubler de ses reproches importuns, je l'étouffe dans un nouveau crime.

MORTANO

Je n'en suis point là encore, et j'aurai de la peine à m'y résoudre.

RICARDO

Avec le temps vous y viendrez.

MORTANO

Ecoute, Ricardo : il faut à tout prix éloigner Alonzo. Cette visite soudaine me paraît suspecte et je dois m'en défier. Comme tout le monde, il est vrai, Alonzo croit à la mort du vieux comte de Stella ; mais il sait aussi que je ne suis pas son père. Un jour ou l'autre, il peut me demander des explications sur le mystère de ma fortune ; il peut exiger mes titres à la possession du château et des terres de Stella... Si du moins ce vieillard obstiné avait voulu signer, comme je l'espérais, l'acte d'abandon que je lui ai proposé. Mais voilà près de vingt ans qu'il gémit dans les fers, et, ni la faim, ni les menaces, ni les tortures, ni les ténèbres de son cachot n'ont pu vaincre son refus... Ricardo ! Je ne veux pas voir Alonzo, entends-tu ? Porte-lui de l'or, beaucoup d'or : qu'il s'éloigne de ces lieux.

RICARDO

Comptez sur moi, monseigneur, et soyez sans inquiétude : j'ai pourvu à tout et pris déjà toutes les mesures nécessaires. Vous ne verrez pas Alonzo aujourd'hui, ni de longtemps, j'espère.

MORTANO

Pas de crime, Ricardo. Je veux que l'on respecte sa vie.

RICARDO

Fiez-vous à mon expérience, monseigneur : j'ai de l'audace, là, (*montrant son cava*) et les ressources ne m'ont jamais fait défaut. (*Ils sortent*).

*(À suivre.)*

**Nouvelles soirées littéraires**, scènes, tableaux, discours, études morales, études historiques et récits légendaires, par le R. P. H. Faure, professeur de rhétorique. 1 vol. in-8° : \$1.00  
L'extrait ci-haut est tiré de ce volume.